

08.08.2005 - 11:27 Uhr

ASTAG: Accident ou incendie, que faire?

Berne (ots) -

Indication: Les autocollants et cartes d'urgence peuvent être téléchargés gratuitement en format pdf sous:
<http://www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmid=100001880>

L'Association suisse des transports routiers ASTAG accorde priorité absolue à la sécurité routière. Cette année, des actions de la campagne "Circulation sûre en Suisse" sont en cours.

Les près de 5000 membres de l'association reçoivent actuellement des autocollants et cartes d'urgence. Cette action touche par conséquent la majeure partie de toutes les personnes travaillant dans la branche des transports routiers. Les autocollants et cartes d'urgence ne peuvent certes pas prévenir les accidents. Mais ils permettent aux personnes concernées de réagir correctement et de chercher immédiatement de l'aide. Il est un fait avéré que l'absence de réaction immédiate, voire un comportement paniqué, peuvent avoir des conséquences tragiques. Par son action, l'ASTAG compte combattre ce risque.

Depuis le 1er janvier 2005, les extincteurs pour les camions suisses sont une obligation générale. Cette prescription est étonnante dans la mesure où elle ne s'applique qu'aux véhicules utilitaires immatriculés en Suisse, mais pas aux véhicules étrangers qui circulent sur les mêmes routes. On peut y voir une discrimination de la branche des transports routiers suisses. L'ASTAG retient cependant l'aspect positif que les conducteurs de camions suisses sont en mesure de combattre à tout moment les incendies, même ceux qui ne relèvent pas de leur responsabilité. Les conducteurs peuvent donc devenir des chevaliers de la route.

Dans le contexte de la lutte contre les incendies et de la participation du Fonds de sécurité routière, l'ASTAG a produit le film "Utilisation de l'extincteur en cas d'incendie". Ce film de formation d'une durée de vingt minutes informe de manière ciblée sur les différents types d'incendies les plus fréquents et comment les combattre le plus efficacement. Il a été envoyé à tous les membres de l'ASTAG et a déclenché un écho positif. Il a rencontré un grand intérêt et fait l'objet de commandes subséquentes nombreuses. Cet instrument est également engagé régulièrement dans le cadre des cours de formation et de perfectionnement professionnels.

Contact:

Beat Keiser
Porte-parole vis-à-vis des médias
ASTAG Association suisse des transports routiers
Weissenbühlweg 3
3007 Berne
Tél. +41/31/370'85'70
Mobile +41/79/653'89'35